

des habitudes de travail, afin qu'ils deviennent à leur tour le noyau d'une population indigène régénérée et transformée.

J'ai hâte de le dire, les frais nécessaires à une si belle œuvre ne seraient pas bien considérables.

Chacun de nos orphelins dépense, tout compris, environ \$3.00 (16 fr.) par mois, soit \$40.00 (200 fr.) par année.

Quand ils nous arrivent, ces pauvres enfants ne sont ni assez forts ni assez habitués à la culture pour nous permettre de trouver dans leur travail de quoi fournir à leur subsistance. Il s'écoule toujours à peu près cinq années avant que nous obtenions un résultat si désirable.

Ce serait donc pour chaque enfant qu'on voudrait sauver en lui procurant le bienfait d'une éducation chrétienne, \$200 une fois pour toutes, ou en cinq annuités, soit \$40 chaque année pendant cinq ans.

Quoique éloigné de ses bienfaiteurs, l'enfant adopté serait mis immédiatement en relations avec eux. Nous enverrions aux bienfaiteurs le nom arabe, l'âge, la petite histoire et le portrait photographique de l'orphelin placé sous leur protection spéciale. Ils seraient priés de désigner le nom chrétien qu'ils désireraient lui voir porter désormais. Les enfants leur écriraient lorsqu'ils sauraient écrire. En un mot, leurs parents adoptifs pourraient les suivre de loin durant le temps de leur éducation, et les voir arriver ainsi à l'âge où ils se suffiront par eux-mêmes, où ils seront vraiment sauvés.

En outre, les personnes, les familles ou les communautés qui prennent ainsi à leur charge un de ces petits infidèles pour le sauver, sont de droit *bienfaitrices* (1) de l'œuvre des missions d'Afrique. Ce titre les lie à l'œuvre à *perpétuité*. Pendant leur vie et après leur mort ils ont part aux prières et aux bonnes œuvres qui se font dans la mission dont ils ont été les protecteurs, aux mérites de ceux qui y travaillent, et, devant Dieu, au salut de l'enfant qu'ils auront adopté, et qu'ils contribuent ainsi à sauver de la mort éternelle.

J'ai la confiance que cette pensée trouvera de l'Echo dans beaucoup de cœurs catholiques de ce noble et généreux pays.

Quelle source de grâces et de bénédictions ce jeune Maho.

(1) Un diplôme d'aggrégation leur conférant ce titre sera délivré à tous nos Bienfaiteurs.